

sollicitant le retour au régime de la prohibition ou des protections excessives.
M. Pouyer-Quertier a pris ensuite la parole, qu'il a gardée plus d'une heure.

La Presse rend compte du meeting des groupes métallurgiques qui a eu lieu dimanche à Saint-Dizier. MM. d'Andelarre, Buffet, marquis de Grammont, baron Lespérut, Joliot, Gerg, Magnin, Liégeois, Rolle, Steenackers, Dorian, Cosserrat, Millon, avaient répondu à l'appel des métallurgistes de France et étaient venus étudier par eux-mêmes les souffrances de cette grande branche de l'industrie nationale. Ce que nous voulons signaler, c'est le caractère remarquable, grave même, dirons-nous, de cette réunion; c'est l'intelligence et l'ardeur avec lesquelles ces industriels défendent leur existence menacée et font à chacun, dans une juste mesure, sa part de responsabilité.

M. le baron de Lespérut a été appelé par M. le comte de Buques, organisateur du meeting, à présider la séance. Il y a vingt ans que M. le baron Lespérut lutte à la Chambre pour l'industrie française. L'honneur qu'on lui offrait était des plus mérités et M. Lespérut l'a confirmé en exposant, dans des termes chaleureux et éloquentes, la situation de l'industrie.

Plusieurs orateurs se sont succédés: MM. Lunois, André, Girault, Reverchon, et d'autres encore. M. Pouyer-Quertier, le grand agitateur, a pris la parole. « Pendant une heure, dit la Presse, il a fait défilé, devant l'assemblée émue et ardente, la lugubre armée de nos misères industrielles. Il a à son tour fait la part de chacun avec une sévérité que l'assemblée ratifiait à chaque instant par ses applaudissements. L'heure des compromis est passée; entre la vérité dévoilée et la mort, le choix est à faire: l'industrie choisit la vérité; tant pis pour les auteurs du mal, pour les coupables. »

M. Pouyer-Quertier a passé les industries françaises au crible; il a cherché les causes du mal, il a évité de tout jeter sur les traités, ce qui serait exagéré. Il a insisté sur le déni de parole qui a suivi la lettre du 4 janvier 1860, sur le mauvais état de nos canaux, sur le monopole des grandes compagnies. Il a montré l'agriculture et le commerce maritime s'unissant à l'industrie pour réclamer le droit de vivre.

Des applaudissements enthousiastes ont salué ce discours, ajoute la Presse.

Puis un banquet a eu lieu où, dans des toast nombreux, les idées émises au meeting ont été résumées. MM. d'Andelarre et Buffet ont parlé successivement; M. Pouyer-Quertier, M. Lespérut, M. Villemeur ont répondu aux toasts portés. La presse a eu sa part d'honneur et elle y a cordialement répondu.

Les résolutions prises ont été :
Dénonciation des traités ;
Suppression des acquits-à-caution ;
Enquête parlementaire ;
Dégrèvement et achèvement des canaux.
L'impression générale a été excellente; elle sera profonde. Le grand point, c'est la vérité bien établie que les industriels traités calomnieusement de prohibitionnistes, ne sont pas même des protectionnistes; ils demandent qu'on leur assure par les travaux de transport, par l'achèvement des voies de transport, les moyens de lutter à armes égales, et jusque-là des tarifs compensateurs. Rien de plus!

Nous avons reçu de l'Agence Havas la dépêche suivante :

Rome, 19 décembre.

Le Pape a reçu aujourd'hui, dans la galerie du Vatican, environ six cents Français. Il a parlé à la plupart d'entr'eux.
Ensuite il a adressé, du haut du trône, une allocution générale à l'assistance.
De nombreuses dames se trouvaient là, entre autres une dame italienne, qui a adressé au Pape un compliment, lui souhaitant de longues années.
Pie IX, s'étant aperçu que la majorité de l'assistance était française, a exposé en

langue française la signification prochaine de la fête de Noël, par laquelle Dieu enseigne l'humilité.

« Il a dit que l'orgueil est l'ennemi de l'homme et l'auteur de la Révolution, »
« Le Pape, d'une voix attendrie, a donné sa bénédiction à l'assistance. De longues acclamations lui ont répondu. »

Un journal signale quelques épisodes de la revue des troupes pontificales passée à la villa Borghèse le 15 décembre :

On remarquait, à la suite de l'état-major des carabiniers suisses, un chien qui semblait être de la fête. Il y a toute espèce de droits; il a été blessé à Mentana; son maître, le lieutenant-colonel de Castetta, avait reçu un coup de feu au genou; le chien s'approche pour lécher la plaie, une balle l'atteint et lui cassa une jambe. Il marche sur trois et bondit au son du clairon.

Les petits canons de montagne, offerts par les provinces de l'ouest de notre France, étaient l'objet d'une attention particulière; ils sont d'un maniement très facile et conviennent admirablement aux pays montueux et aux routes ardues de l'Etat pontifical. La batterie donnée par le duc de Bisaccia est très belle.

Les ambulances que le comité de Paris a organisées sont établies sur les meilleurs modèles; on les a beaucoup examinées.

Un officier supérieur de la garde écossaise accompagnait l'état-major du général ministre des armes.

Les *squadriglieri* ont défilé en excellent ordre. Ces braves gens étaient tout heureux des applaudissements qu'ils méritent si bien.

Petite Chronique.

M. de Richemont entre-t-il au Sénat comme *illustration*, aux termes voulus par la Constitution? M. de Girardin le nie; à quel titre donc y entre-t-il? Grave question ouverte dans les journaux.

S'il faut être une *illustration* pour être au Sénat, on va demander quels sont les sénateurs qui sont une *illustration*? et aussi qu'est-ce qu'une *illustration*?

Il est à croire que l'*illustration* est une chose de fantaisie. L'empire a ses *illustrations*, les partis ont les leurs. M. Raspail est une *illustration*; M. le comte de Rochefort en est une autre. Et pourtant, au vrai sens du mot, l'*illustration* implique une idée de supériorité: génie, gloire ou vertu; mais, s'il en est ainsi, comment faire aujourd'hui des sénateurs?

Si M. de Girardin est conséquent; il doit demander la suppression du Sénat, à moins qu'il n'y entre avec tous les rédacteurs de la *Liberté*.

Dialogue de cour d'assises emprunté à M. Drai, au *Tintamarre* :

Le Président, s'adressant à un confrère de Troppmann : — Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

L'accusé, avec philosophie. — Oh! rien du tout. Je préviendrai seulement MM. les jurés que je ne suis pas partisan de la peine de mort.

Un joli mot de M. Emile Ollivier :
— Maintenant que vous voilà ministre, lui disait un Arcadien, j'espère que vous torrasserez définitivement l'hydro révolutionnaire.

Pardon, a répondu le député du Var, les terrassements, cela regarde mon collègue des travaux publics!

Devise parlante d'un futur ministre :
« Arbor *improbus omnia vincit.* »

EDMOND DUVAL

Chronique Locale

La soirée musicale donnée par la *Lyre roubaissienne* avait attiré dimanche un public très nombreux. Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette société dont les succès sont assez connus. Disons seulement que sous la direction de son excellent chef M. Barrez, elle fait chaque jour de nouveaux progrès. La façon dont elle a interprété dimanche divers chœurs remplis de difficultés en témoigne suffisamment.

Parmi les chanteurs qui se sont fait entendre, nous citerons MM. Ramacker, Cardon et Leclercq, dont les charmantes romances ont été vivement applaudies.

Nous devons aussi une mention particulière à M. Arthur Swennen qui possède, avec une voix de baryton très remarquable, toutes les qualités qui font le véritable musicien. M. Swennen a dit avec beaucoup de goût l'air du *Chalet* et une jolie mélodie, *Ma barque et mes filets*. Sur les instances réitérées de ses auditeurs, qui ne se lassaient pas de l'applaudir, il lui a fallu chanter en outre, en s'accompagnant lui-même, un air charmant, *Cora, la jeune négresse*. Nous ne pouvons que nous associer aux légitimes félicitations adressées à M. Swennen par toute l'assistance.

Deux chansonnettes bien choisies ont été très bien dites par M. Vandale. Les applaudissements qu'il a recueillis ont prouvé à M. Vandale tout le plaisir de son auditoire.

M. Lefebvre mérite des encouragements. Comme toujours, Mlle Flore Farceé s'est très bien acquittée de la tâche ingrate d'accompagnatrice.

Somme toute, excellente soirée dont nous remercions la *Lyre roubaissienne*.

Mgr de Cambrai, qui occupe dans la salle du Concile le n° 15, est le premier de l'Eglise de France; Mgr de Toulouse le cinquième, et Mgr de Gap, le dernier; il a le n° 837.

L'*Echo de la Province* nous apprend que Mgr l'archevêque de Toulouse occupe le n° 93; Mgr d'Albi, 131; Mgr de Bayonne, 197; Mgr de Montauban, 252; Mgr de Tarbes, 283; Mgr de Carcassonne, 458; Mgr de Rodez, 465; Mgr de Pamiers, 556; Mgr de Montpellier, 634.

Il y a des gens doués d'une riche imagination. Veut-on savoir la fable qui met depuis deux jours toutes les têtes en l'air dans certain quartier de Roubaix? La voici : On raconte, et très sérieusement, que Troppmann après avoir fait venir l'aumônier de la Conciergerie pour se confesser, l'a tué, s'est revêtu de sa soutane et, trompant ainsi la surveillance des gardiens, est parvenu à s'évader et à quitter Paris et la France.... Ajoutons que ce conte bleu trouve des dupes pour l'accepter et le propager, à tel point qu'on nous prie instamment de le démentir pour mettre le calme dans des esprits trop échauffés.

Voici les détails que nous trouvons dans les journaux de Paris au sujet de l'attitude actuelle de l'assassin de la famille Kinck :

La curiosité publique s'accroît à mesure qu'on s'approche l'instant de la comparution de Troppmann devant la cour d'assises. L'homme le plus sollicité est actuellement M. Thévenin, président des assises pendant la seconde quinzaine de ce mois; c'est lui qui va être appelé à désigner les quelques élus qui pourront assister au dernier acte du drame de Pantin. Aussi est-il l'objet de pressantes requêtes. Hier soir, l'honorable président avait déjà reçu 1,376 demandes de cartes.

La veille de l'ouverture des débats, on fera queue à l'entrée de l'enceinte publique, comme aux portes de l'Opéra pour les représentations gratuites.

Est-ce là le fait d'une malsaine curiosité? Non. Les crimes commis par Troppmann ont été tellement horribles qu'on est impatient de savoir quelle sera l'attitude du meurtrier, quand il s'entendra condamner.

Le jour de l'expiation, la place de la Ro-

quette sera certainement trop petite, car hier encore nous entendions des gens partisans de l'abolition de la peine de mort, et à qui le spectacle d'une exécution n'inspire que du dégoût, déclarer qu'ils assisteraient volontiers aux derniers moments de Troppmann.

Dans sa cellule de la Conciergerie, il est redevenu insouciant comme par le passé. L'émotion que la visite de son frère lui avait causée n'a été que passagère, et c'est à peine, aujourd'hui, s'il songe à sa famille.

Hier pourtant il a écrit à M. Claude pour lui demander de s'intéresser à ses parents et de leur faciliter les moyens de s'expatrier et de changer de nom.

L'échafaud ne lui cause aucune frayeur; il se figure qu'il n'y montera pas.

— Si je suis condamné à mort, a-t-il dit à ses codétenus, on ne m'exécutera pas, car je possède des moyens de suicide qu'on ne pourra jamais m'empêcher d'employer. Je suis sûr de déjouer toute surveillance.

Quand on entend de semblables paroles, on croit avoir affaire à un fou. Il n'en est rien pourtant, car l'incessant examen auquel le prisonnier a été soumis, tant à Mazas qu'à la Conciergerie, prouve chez Troppmann une complète santé d'esprit.

Le directeur de Mazas, qui a eu comme pensionnaires la plupart des grands criminels de ces dernières années, s'est livré à une étude des plus approfondies du caractère de l'assassin de la famille Kinck, et il affirme que jamais chez un coupable il n'a découvert des instincts de férocité comme ceux qui se révélaient à tout instant chez Troppmann, férocité froide, raisonnée, calculée.

Chaque fois qu'il parle de son crime, c'est insouciance, sans remords, comme d'une affaire qui n'a point réussi par suite d'un vice d'exécution. Il reconnaît que le coup ne lui a rapporté que fort peu de chose, quelques billets de mille francs.

— Ces billets de mille francs, dit-il, m'étaient nécessaires pour construire un métier à tisser qui aurait commencé ma fortune; j'aurais inventé d'autres machines, et alors je serais devenu riche, bien riche; j'aurais voyagé, et il n'y eût point eu un coin de la calotte du ciel que je n'eusse exploré.

Il rêvait des richesses immenses, une vie fantastique à la façon de Dantès, son héros. *Monte-Christo* était son roman favori. Que de fois il en a parlé dans sa prison!

Quand son imagination travaillait de la sorte, Troppmann finissait par s'illusionner au point de croire lui-même à ses chimères à mesure qu'il les racontait à ses compagnons de cellule de Mazas.

Quelques jours seulement avant son transfert à la Conciergerie, le prisonnier songait encore à la possibilité d'une évasion.

— Il me faut pour cela de l'argent, s'écriait-il, de l'argent, beaucoup d'argent! J'en aurai, et ce jour-là je sortirai d'ici et tous ceux qui m'exècrent et me méprisent à l'heure qu'il est seront à mes pieds humbles et rampants!

C'est que, malgré son manque d'éducation, Troppmann a des instincts de domination, des velléités de supériorité. Pendant les premiers jours de sa détention, il se laissait servir par un de ses compagnons de captivité. Ce détenu faisait son lit, balayait pour lui la cellule. Mais l'autre prisonnier lui ayant fait des reproches à ce sujet, Troppmann, le lendemain matin, sans mot dire, fit son ménage lui-même.

Quand il ne bâtitait point quelque beau roman ou ne rêvait pas quelque machine de son invention, il s'amusa à des futilités et faisait surtout des croquis enfantins. Ce qu'il a noirci de papier pendant sa détention, est chose incroyable.

Ces niaiseries, qui venaient sous la plume de Troppmann alors qu'il eût dû songer à défendre sa tête, prouvent une fois de plus l'insouciance du malheureux, et même une certaine inconscience de sa position. Quelle sera son attitude quand il comprendra qu'il est définitivement perdu?

Les deux ouvriers victimes de l'accident qui a eu lieu à Tourcoing et dont nous avons parlé hier, se nomment l'un Himpe, et l'autre Flippo.

Un ouvrier belge, demeurant chez le sieur Pottier, jardinier à Tressin, a pris la fuite l'avant-dernier soir en emportant pour 400 fr. d'habillements à son hôte.

Hier, on a conduit à Lille deux ouvriers, nommés R. Planque et J. Vanheslande, arrêtés dimanche en flagrant délit de vol à l'aide d'escalade et d'effraction au préjudice de la dame Couchet, marchande à Roubaix. Ces malfaiteurs s'enfuyaient vers la Belgique au moment de leur arrestation.

Les auteurs du vol à l'américaine dont un domestique de Lille avait été victime ces jours derniers sont tombés dimanche entre les mains de l'inspecteur de la sûreté. Ces habiles filous ne s'étaient pas contentés de cet exploit et la police avait reçu coup sur coup les plaintes de plusieurs personnes alléguant de leur porte-monnaie soit sur les marchés ou dans les églises. Dimanche matin dit le *Progrès*, tous les agents entrèrent en campagne, pour rechercher les pick-pockets qui exploitaient notre place. L'inspecteur remarquait lui-même, entrant dans un café, deux individus dont les allures étaient suspectes. Il entra dans l'établissement presque en même temps qu'eux, mais ils se contentèrent d'y prendre une consommation et se dirigèrent ensuite vers l'église Saint-Etienne.

Il était onze heures, on sortait en ce moment de la messe, l'un des deux individus qui avait pris les devants fit signe à son compagnon d'approcher plus vite et lui montra la foule sortant de l'église. L'inspecteur pensa qu'il avait sous la main ses deux hommes, et il en acquit aussitôt la conviction. En effet, étant à peine arrivé au haut du perron, un des voleurs plongea la main dans la poche d'une dame, mais il l'avait à peine retirée qu'il était saisi au collet par l'inspecteur lui-même, qui, sans bruit, le remet entre les mains d'un agent et se précipite aussitôt sur l'autre compère occupé de l'autre côté du vestibule à enlever un porte-monnaie. Tous deux ont été immédiatement amenés au poste de police.

Une perquisition faite à l'hôtel dans la chambre qu'ils occupaient a amené la découverte d'une assez forte somme en or et en billets de banque, d'objets précieux, de tabaciers, etc. Ces individus paraissent éprouver des difficultés à parler le français, mais il est probable que c'est une ruse pour donner le change sur leur identité.

Ces hardis pick-pockets ont été mis en présence du domestique auquel on a enlevé ces jours derniers une somme de 300 francs, et ils ont été parfaitement reconnus par lui. Le vol à l'américaine commis à Arras il y a peu de jours doit être aussi un de leurs exploits. L'inspecteur de police Droulez a fait preuve dans cette circonstance de beaucoup d'habileté. Déjà, il y a quatre ans, une arrestation semblable faite ici par lui livrait à la justice deux audacieux voleurs. Les nommés Suau et Gommez, qui ont été condamnés par la cour d'assises à dix ans de réclusion.

Pour toute la chronique locale ALFRED REBOUX

FAITS DIVERS

— Un pauvre cocher, demeurant avec sa femme au 37 de la rue Saint-Georges, à Paris, n'avait pas paru depuis deux jours.

On conçoit des inquiétudes, on enfonce la porte.

Dans la première pièce, on trouve le cocher étendu sur son lit et ne donnant plus signe de vie.

Au dire du médecin, il avait été foudroyé par une attaque d'apoplexie, et la mort remontait à deux jours.

Dans la seconde chambre, au milieu des meubles renversés et brisés, la femme B..., les cheveux épars, gisait presque nue sur le parquet.

sent pas assez.

Ce fut dans le lieu le plus pittoresque de ce pittoresque pays qu'on devait se rendre pour commencer la chasse, après laquelle chacun comptait retourner chez soi, avec le désir plus ou moins sincère de se retrouver plus tard avec les autres; on était sous l'influence encore trompeuse de ce sentiment passagerement vrai qui précède le moment où une joie quelconque va fuir.

A neuf heures précises du matin, toute la compagnie arriva au rendez-vous où les meutes réunies de Tristan et de Fourcy étaient déjà depuis quelques moments. Le baron d'Igornay, guéri de sa goutte; marchait en tête de la bande avec un ardeur juvénile qu'augmentait peut-être la satisfaction assez modeste d'avoir été choisi par Fourcy pour être le chevalier de sa femme, car celle-ci avait voulu, comme Alliette et Corinne, assister à cette dernière chasse; César suivait son père, et paraissait ravi de n'être le chevalier de personne, parce qu'il pourrait s'occuper des chiens tout à son aise; derrière lui venaient Alliette et Simon; derrière eux, s'avancait Corinne, escorté par Tristan. Fourcy allait des uns aux autres pour se faire remarquer de chacun; tout était donc poir le mieux.

(La suite du prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 22 DÉCEMBRE 1869.

— 48 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

XXVI

LE MANOIR RAJEU. — LA CHASSE.

Ce sont là de ces choses qui arrivent tous les jours et partout en pareille circonstance, et quand nous aurons dit qu'elles se répètent invariablement sept fois pendant une semaine; quand nous aurons ajouté que durant le même temps madame du Cantel étala des parures fabuleuses, que madame de Fourcy fit une prodigieuse consommation de soupers, du Cantel et d'Artimon une consommation non moins grande d'amphigouris historiques et de vieux calambours, restaurés moins heureusement que le château de Beauregard; quand nous aurons dit et ajouté tout cela, répétons-nous, nous

aurons parfaitement le droit, ce nous semble, d'arriver au samedi suivant, car la semaine écoulée sera à peu de chose près connue.

Un fait seulement mérite la peine d'être constaté, et nous nous y arrêterons quelques instants pour en approfondir les causes, Simon Ragonneau et Tristan qui n'avaient jamais eu l'occasion de se voir aussi longtemps de suite, se découvrirent, l'un pour l'autre, au bout de peu de jours et presque au même moment, un grand attrait, une vive sympathie. Ce que nous avons dit du premier en traçant son portrait au commencement de cet ouvrage; ce qu'on a appris du second par les événements racontés, prouve suffisamment qu'aucun rapport n'existait entre les deux caractères: ce fut peut-être ce qui les lia. Pour une affection passagère et frivole on choisit l'être qui vous ressemble plus ou moins; pour un sentiment profond et durable on veut quelque chose mieux que soi-même, car on cherche de bonne foi à se compléter; c'est là le mystère des grandes et saintes amitiés, et la raison pour laquelle les âmes médiocres qui se croient parfaites sont impuissantes à les sentir et inhabiles à les inspirer.

Ce que Tristan aimait dans Simon, ce fut la sagesse de ses goûts, la modération de ses desirs, le calme réfléchi de ses penchants, son respect joyeux et tendre pour toutes les volontés de son père, qu'il savait deviner sans qu'elles lui fussent exprimées. Certes, le

jeune Beauregard ne découvrit pas toutes ces vertus dans le cœur de celui qui allait devenir son ami, sans faire un douloureux retour sur lui-même; mais il n'en persista pas moins, avec un louable courage, à vouloir s'abreuver de cette source à la fois amère et salubre. D'un autre côté, ce que Simon aimait avec une inquiète pitié dans Tristan, ce fut l'ensemble de ses instincts élevés jusqu'à l'orgueil, ses rêves ambitieux jusqu'à la folie, sa passion ardente et sombre pour acquérir une célébrité personnelle qui lui permit d'être franchement fier de son nom. Simon comprit, en sondant les abîmes de cette âme malade de repos en attendant qu'elle le fût d'action, qu'il aurait à souffrir bien souvent pour elle; mais, à côté de ce pressentiment, il trouva la conviction consolante qu'il pourrait lui être utile un jour, et il se voyait à cette tâche sans savoir cependant encore comment il la remplirait. Il est peut-être superflu d'ajouter qu'Alliette, qui vit naitre des deux côtés ces sentiments, en fut heureuse, et nous apprendrons plus tard pourquoi elle ne se sentit pas jalouse de l'amitié que Tristan éprouva pour Simon.

Les choses en étaient à ce point le samedi qui survit le dimanche dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre. Ce même jour on devait clore cette première réunion (car nous dirons, en passant, qu'on en avait projeté d'autres) par une chasse au sanglier dans les bois assez étendus du château de

Beauregard.

L'Autunois, dans la partie qui touche au Morvan comme dans celle qui joint le Charolais, est un pays sauvage accidenté, avec d'immenses forêts, des rivières limpides et bruyantes, des étangs mélancoliques, encadrés dans de hautes collines couvertes de sombres genêts, des vallées riantes et paisibles, des villages pauvres mais joyeux, des métairies qui sont à peine des chaumières et des châteaux qui seront bientôt des ruines. On y trouve des génies dont l'allure légère contraste avec le pas lourd du père qui les suit; des chevaux velus comme des ours et alertes comme des chevreuils, des paysans fins et naïfs comme des sauvages. Partout où l'on fouille le sol, la pioche ramène du minerai de fer, ou s'émeuse sur des bancs de granit. Les Anglais, les Allemands, les Espagnols et les Italiens qui ont traversé ce pays, l'ont tour à tour comparé à l'Ecosse, au Tyrol, à la Catalogne et aux Appennins. Nous avons vu, en 1833, des condamnés vendus qui y avaient trouvé une noble et courageuse hospitalité, contempler d'un œil mélancolique ses plus beaux sites, et quand nous leur demandions la cause de leur tristesse, ils nous répondaient: « C'est comme notre pauvre et chère Bretagne! » Mais enfin, qu'on puisse le comparer ou non à une autre, cette contrée est charmante pour les chasseurs et les poètes, c'est-à-dire pour ceux qui pensent trop, et pour ceux qui ne peu-